

SERVICE DE L'ÉCONOMIE,  
DU LOGEMENT ET DU TOURISME

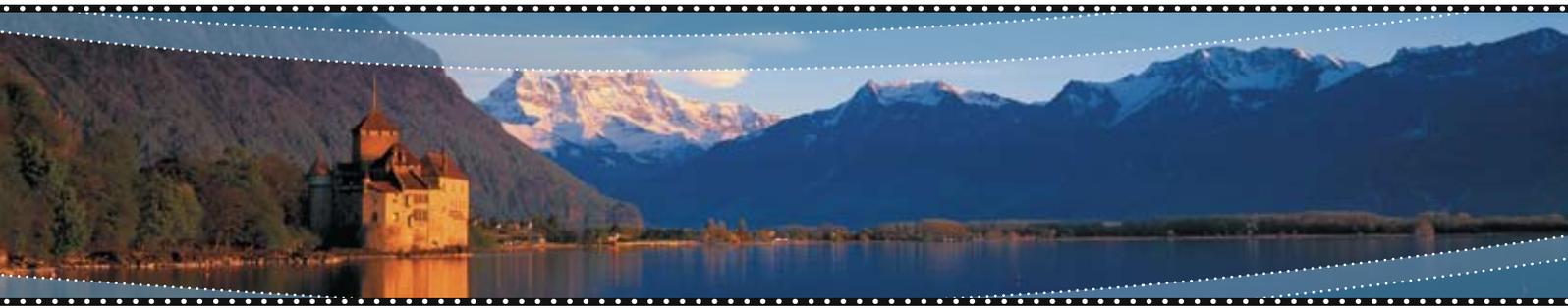
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006  
SUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE VAUDOIS



## TABLE DES MATIÈRES

---

MESSAGE DE LA CHEFFE DU DÉPARTEMENT	1
CONTEXTE ÉCONOMIQUE SUISSE ET VAUDOIS 2006	2
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	3
PROMOTION ÉCONOMIQUE	4
• SOUTIEN AUX ENTREPRISES VAUDOISES	5
• COLLABORATION INTERCANTONALE (CDEP-SO)	14
• IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES	15
TOURISME	17
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	18
PÔLES DE DÉVELOPPEMENT	19
LOGEMENT	22
PROJETS 2007	24



## MESSAGE

---



Chère lectrice, cher lecteur,

2006 restera une grande année pour notre économie grâce à l'élan qui l'a caractérisée. Les finances publiques ont retrouvé quelque aisance, la croissance est au rendez-vous, le chômage a baissé de presque de moitié par rapport à 1997. Mais il est trop facile de n'attribuer les bons résultats de l'économie vaudoise qu'à la seule embellie conjoncturelle !

Si le canton de Vaud a pu profiter d'une économie mondiale dynamique, c'est aussi, et - osons le dire - surtout, parce que la place économique vaudoise peut enfin goûter aux fruits de réformes lancées, pour certaines, dès le début de la crise. Sans le ravaudage complet de l'appui étatique à l'économie, le renouveau économique ne se serait peut-être pas arrêté chez nous...

Par ce labeur de reconstruction empoigné à bras le corps par le Conseil d'Etat et le SELT, l'Etat a redéfini sa politique, a repensé sa manière d'intervenir dans la vie économique (développement économique, aide au logement, etc.). Il a ainsi établi de nouvelles stratégies qui ont su solidifier la collaboration entre le privé et le public, gage de notre prospérité.

A quelques encablures de la fin de mon mandat de cheffe du Département de l'économie, c'est donc avec fierté que je dresse un bilan aussi positif de l'action du Service de l'économie, du logement et du tourisme, non seulement pour l'année 2006, que détailleront les pages qui suivent, mais aussi pour l'entier de la décennie que j'ai passée au sein de notre gouvernement cantonal.

Mais ce regard satisfait ne doit pas s'abîmer dans l'autosatisfaction. Si le canton s'est montré prêt à tirer profit de la reprise économique, il doit poursuivre sa mue, pour être également apte à digérer les futurs aléas de la conjoncture. C'est à cette aune que se mesurera la justesse de notre action. Dans ce sens, les derniers travaux législatifs que j'aurai à conduire avec le SELT, pensons à la loi sur l'appui au développement économique, seront décisifs pour le renforcement économique du canton. Je suis certaine que l'on parviendra ainsi à bien préparer l'avenir !

**Jacqueline Maurer-Mayor**  
**Conseillère d'Etat**

*Cheffe du Département de l'économie*



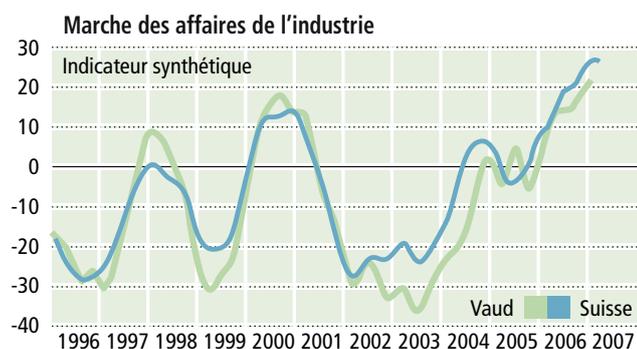
## CONTEXTE ÉCONOMIQUE SUISSE ET VAUDOIS 2006

L'économie suisse a connu une année 2006 exceptionnelle: le PIB a augmenté de 2,7%, contre 1,9% en 2005. Cette croissance a été largement soutenue par la consommation, les investissements et surtout les exportations qui ont connu un taux de croissance record (+ 12,9%), niveau jamais atteint ces trente dernières années.

Dans le canton de Vaud, les chiffres provisoires des exportations, pour l'année sous revue, indiquent une croissance de 8,5%, taux légèrement inférieur à la moyenne annuelle suisse. Relevons toutefois que le canton avait déjà connu une croissance extraordinaire de ses exportations en 2005 avec une augmentation annuelle de plus de 20%. Le taux de croissance entre 2002 et 2006 est de 59%.

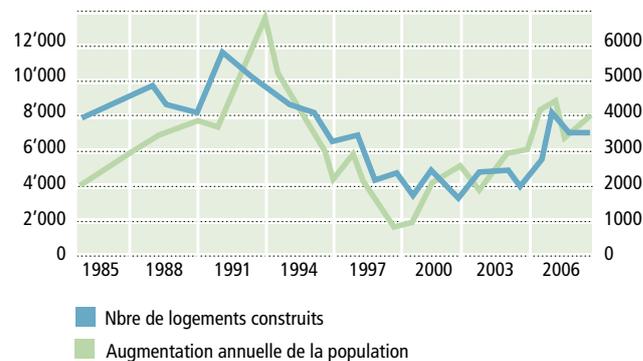
Reflète de la bonne santé des entreprises, le taux de chômage a diminué sur l'ensemble du territoire suisse, passant de 3,8% en 2005 à 3,3% à fin 2006. Dans le canton de Vaud le taux de chômage a diminué de 0,6 point, et affichait au 31 décembre 2006 un taux de 4,6%: le canton de Vaud a gagné 5'600 postes de travail supplémentaires, deux tiers dans le secteur des services, où les emplois ont crû de 1,7%, et un tiers dans le secteur secondaire qui a connu une progression plus vigoureuse (3%). En parallèle à cette embellie conjoncturelle, l'inflation est restée modérée avec un taux de 1,1%.

Tout comme l'économie suisse, l'industrie vaudoise a affiché une forme étincelante, l'indicateur de la marche des affaires est excellent, atteignant des valeurs records:



(Source: Conjoncture vaudoise, test industrie, enquête de janvier 2007)

La construction a également connu une année 2006 de bonne facture, le chiffre d'affaires des entreprises de ce domaine a retrouvé des valeurs identiques à celles de 2001. La construction de logement reste également soutenue en parallèle à une augmentation démographique très importante (la plus haute de Suisse depuis deux ans<sup>1</sup>):



Au niveau du secteur touristique, le nombre de nuitées réalisées dans le canton est de 2,45 millions, soit une hausse de 4,8% par rapport à 2005. La région de Vevey-Montreux a tout particulièrement bénéficié de cette hausse puisqu'elle est à l'origine de 55% de cette croissance. Les facteurs d'influence sont principalement, la situation économique mondiale, la vigueur de l'Euro, et la relative faiblesse du franc suisse.

<sup>1</sup> Les données 2006 du nombre de logements construits ne sont pas encore connues, la valeur 2005 a été reportée pour 2006



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Etat s'est fixé comme priorité la mise en place des conditions-cadres favorables à un **développement économique durable et soutenu**. A ce titre, il cible plusieurs objectifs :

- l'accroissement du revenu cantonal
- un positionnement au troisième rang de la place économique suisse en terme de vitalité
- un rayonnement national et international soutenu.
- une **promotion économique** active aussi bien à l'étranger, en assurant la haute surveillance du réseau d'acquisition d'entreprises, qu'à l'intérieur des frontières cantonales, en coordonnant le soutien aux entreprises
- un soutien affirmé aux **projets et aux infrastructures de développement**, en octroyant, dans les agglomérations et dans les régions périphériques des aides :
  - aux infrastructures et projets touristiques
  - au développement régional
  - aux pôles de développement
  - aux logements.

Ces objectifs transversaux sont partagés par plusieurs départements et services. Le Conseil d'Etat a délégué la coordination de ces différentes politiques cantonales au Département de l'économie (DEC), et plus particulièrement au Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

Le SELT entend remplir cette mission de soutien au **développement économique** cantonal en concentrant ses efforts sur deux missions :

Ces différentes politiques font toute partie d'une démarche globale de **développement économique du canton**.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'ensemble des **décisions prises en 2006** par le SELT dans le cadre de la **politique de développement économique**, ceci en les répartissant par grandes régions géographiques<sup>2</sup> :

	Agglomération lausannoise (Morges compris)	Vevey - Montreux	Nyon Région	Aigle, Payerne, Yverdon	Zone périphérique urbaine	Zone de montagne	Nombre total de décision (100%)
<b>Promotion économique (LPRE)</b>	59%	11%	6%	11%	11%	2%	121
<b>Tourisme (LTOU)</b>	0%	0%	0%	0%	17%	83%	6
<b>Développement régional (LDER)</b>	0%	0%	0%	8%	54%	38%	26
<b>Pôles de développement</b>	42%	0%	25%	17%	17%	0%	12
<b>Logement (LVL)</b>	30%	23%	2%	3%	33%	9%	399 <sup>3</sup>

<sup>2</sup> Liste des communes par région de développement économique disponible auprès du SELT

<sup>3</sup> Nombre total de nouveaux logements subventionnés



## PROMOTION ÉCONOMIQUE

### MISSIONS ET OBJECTIFS

Sur le plan **stratégique**, la mission de la promotion économique vise le maintien et le développement de nouveaux emplois, ainsi que la création de richesse au sein du tissu économique vaudois.

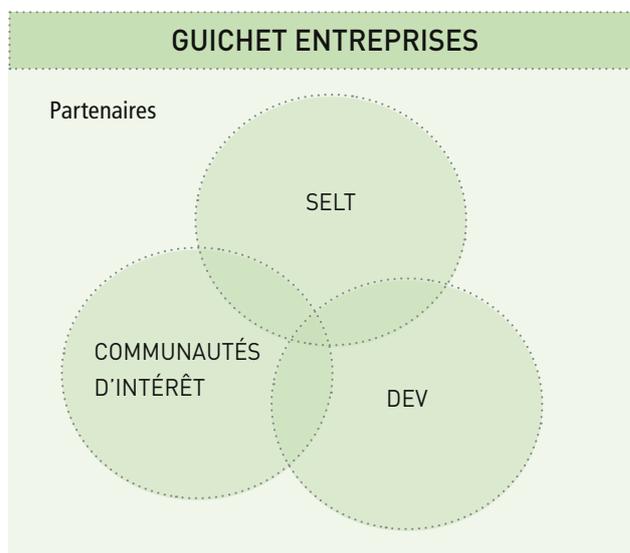
Au niveau **opérationnel**, la promotion économique et ses partenaires ont les objectifs suivants :

- favoriser le développement du tissu économique vaudois en apportant un soutien à la création et au développement de nouvelles entreprises dans le canton
- favoriser le transfert de technologie en coopération avec les Hautes Ecoles
- favoriser l'internationalisation du tissu économique vaudois
- contribuer à l'amélioration de la productivité, de la compétitivité et de la capacité concurrentielle des entreprises
- permettre un accès simple, efficace et coordonné aux prestations publiques offertes aux entreprises

### ORGANISATION & PRESTATIONS

La promotion économique vaudoise est composée de trois acteurs principaux :

- **le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)** : dispose d'aides financières destinées aux PME vaudoises (secteur de l'industrie et des technologies de pointe), aiguille et conseille les entreprises
- **le Développement économique vaudois (DEV)** : organisme chargé de la gestion des dossiers et de l'accueil des entreprises étrangères intéressées à s'implanter dans le canton. À l'échelle de la Suisse romande, le DEV est associé au DEWS (Development Economic Western Switzerland), chargé de la prospection d'entreprises à l'étranger
- **les Communautés d'intérêt** (promotion économique régionale) : plates-formes régionalisées d'accueil (Centre - Est vaudois - Ouest vaudois - Jura - Broye), de conseils et d'aiguillage de proximité pour les entreprises et les entrepreneurs. Elles regroupent les 12 associations régionales.



Ces acteurs s'appuient sur un réseau de partenaires offrant des prestations ciblées dans différents domaines, tels que le coaching à la création d'entreprises, la location de bureaux, la vente de terrains, le transfert de technologies, le financement, etc. La promotion économique vaudoise et ses partenaires opèrent ainsi sous la forme d'un «guichet d'appuis et d'informations» décentralisé (guichet entreprises).



## PUBLIC-CIBLE

Le destinataire final des mesures de la promotion économique est l'entreprise, qu'elle soit nouvelle, en développement ou mature. Elle se caractérise par sa taille (en règle générale, moins de 30 emplois) et est active dans les secteurs de l'industrie et des technologies de pointe, principalement dans les secteurs prioritaires: sciences de la vie, microtechniques, technologies de l'information et de la communication, agro-alimentaire et technologies de l'environnement.

En matière d'acquisition de nouvelles entreprises, la promotion économique met l'accent, outre les secteurs prioritaires, sur les quartiers généraux d'entreprises internationales.

## SOUTIENS AU ENTREPRISES VAUDOISES

### RÉSULTATS ET ACTIONS 2006

#### Guichet entreprises 2006:

Plus de 1'050 entreprises ont été soutenues par le SELT, le DEV, les Communautés d'intérêt et les différents partenaires.

## AIDES FINANCIÈRES

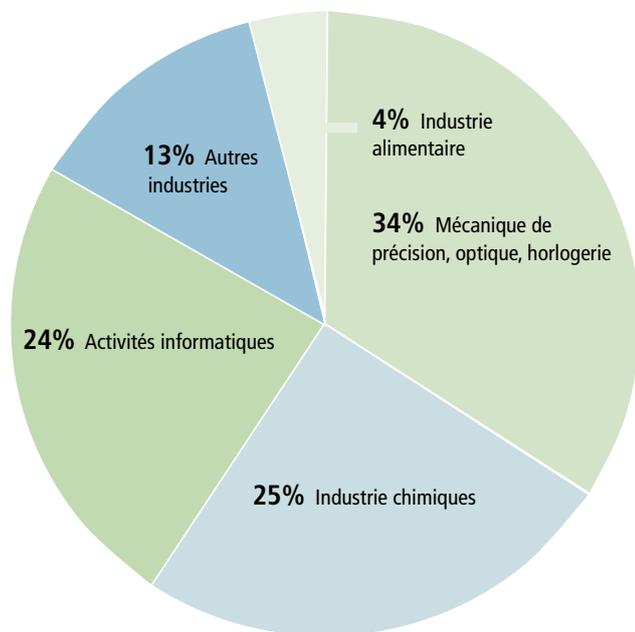
Résultats - Aides financières directes	2006	2005	2004
<b>Contributions à fonds perdu</b> (nombre de décisions)			
Aides à l'internationalisation	52	67	37
Aides à l'innovation	60	39	37
<b>Nombre d'aides total</b>	<b>112</b>	<b>106</b>	<b>74</b>
Nombre total d'entreprises	75	69	59
dont nombre de décisions pour les entreprises de moins de 3 ans	31	43	30
Nombre d'emplois soutenus	1'069	1'377	712
Montants total des décisions (Fr.)	1'117'075	1'106'530	565'594
Montants engagés par les entreprises (Fr.)	3'625'386	3'628'944	1'828'321
<b>Prise en charge d'intérêts</b>			
Nombre de projets/entreprises	5	0	1
Montants engagés sur 6 ans	108'287	0	26'507
Nombre d'emplois soutenus	71	0	15
<b>Cautions - Arrière-cautions</b>			
Nombre d'entreprises	4	9	8
Montants conditionnels engagés (Fr.)	575'000	3'364'000	6'390'000
Investissement généré (Fr.)	2'421'000	8'536'000	71'395'000
Nombre d'emplois soutenus	23	191	751
<b>Nombre total d'entreprises soutenues</b>	<b>84</b>	<b>78</b>	<b>68</b>
<b>Nombre total d'emplois dans les entreprises soutenues financièrement</b>	<b>1'163</b>	<b>1'568</b>	<b>1'478</b>



## PROMOTION ÉCONOMIQUE

En 2006, le SELT a octroyé 112 contributions à fonds perdu à 75 entreprises vaudoises, pour un montant total de Frs 1'117'075.-. 90% des projets soutenus concernent des entreprises de moins de 30 personnes.

46% des aides accordées ont permis de soutenir l'internationalisation des entreprises vaudoises par leur participation à des foires, des salons ou des conventions d'affaires, alors que 54% des soutiens ont favorisé le développement de nouveaux projets (étude de faisabilité, transfert de technologie, dépôt de brevet, etc.). Les entreprises bénéficiaires d'aides se répartissent, selon leur secteur d'activité, de la manière suivante :



Le SELT a également accordé une caution et trois arrières-cautions. Ces garanties ont permis aux entreprises d'investir 2,4 millions de francs dans des projets de développement. En outre, cinq prises en charge des intérêts ont été accordées.

## CONTACTS ET SOUTIENS

Résultats - Soutiens des communautés d'intérêt	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises soutenues par les Communautés d'intérêts	371	332	...
Nombre d'emplois dans les entreprises soutenues, arrondi à la centaine	2'400	3'200	...

Les entreprises ont été soutenues par les communautés d'intérêt pour la recherche de financement, de terrains, les permis de travail, le transfert de technologie ou l'internationalisation de leurs activités. Nous relevons que la majorité des entreprises soutenues sont de petites unités en création.

Parmi les projets de développement d'entreprises soutenues (hors aides financières) par le SELT, citons quelques dossiers à fort potentiel :

- Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau complexe, réunissant les activités de production et de distribution de **Nespresso SA**, le SELT a mis en place une task force favorisant ainsi les démarches de la société et son implantation à Avenches. D'ici à 2010, plus de 230 collaborateurs devraient y travailler. Dans l'ensemble, la société investira plus de 150 millions de francs
- **Ixion Services Sàrl** est une nouvelle société issue du service informatique de la Suisse Assurances. Une partie importante de ce service qui comptait 80 personnes pourrait rejoindre la nouvelle société. La société est installée à Rivaz et s'est spécialisée dans le développement de systèmes intégrés d'accès à distance, hautement sécurisé.
- Suite à sa forte diversification dans les technologies médicales, la société **Heraeus** (ex : Micro/Metalor), actuellement à Penthalaz, se trouve aujourd'hui à l'étroit. Son déménagement prochain à Yverdon devrait à terme lui permettre d'augmenter ses capacités de production et de créer 25 emplois supplémentaires d'ici 2011.



## PARTENAIRES

Les partenaires de la promotion économique, soutenus par le SELT, apportent un soutien important aux entreprises du canton dans différents domaines :

### RECHERCHE DE FINANCEMENT ET DE FONDS PROPRES

#### CapitalProximité

CapitalProximité offre un service de mise en relation entre offreurs et demandeurs de capitaux. L'association n'exclut aucun secteur d'activité. Elle s'efforce de servir les intérêts des PME, quelle que soit leur taille, de toutes les régions des cantons de Vaud et Neuchâtel.

L'exercice 2006 a été marqué par une réorganisation et la nomination d'un nouveau directeur : M. Pierre Bordry. Les pions ont dès lors été posés par la nouvelle équipe afin que de nombreux investisseurs et entreprises puissent bénéficier du réseau de CapitalProximité.

L'aide financière annuelle du SELT représente environ 6% du budget de l'association.

Résultats	2006	2005	2004
Nombre d'offreurs de capitaux	15	17	29
Nombre de demandeurs	16	42	33
Nombre d'opérations conclues	2	2	6
Montant des opérations (en mio. de Fr.)	4.5	0.4	6.2
Nombre d'emplois concernés	17	97	130
Montant de la subvention (Fr.)	25'000	27'500	25'000

#### Fondation pour l'innovation technologique (FIT)

La FIT apporte un soutien au développement de projets à contenu technologique innovant présentant de grandes chances de faisabilité technique et économique.

Ce soutien est accordé dans la mesure où le projet est réalisé en collaboration avec une des Hautes Écoles de Suisse romande. L'aide financière annuelle du SELT représente environ 10% du budget de la fondation.

Résultats	2006	2005	2004
Nombre de prêts accordés	6	4	10
Montant total des prêts	600'000	400'000	1'000'000
Montants recherchés par les entreprises	2'393'000	2'100'000	...
Nombre d'emplois soutenus	34	16	...
Montant de la subvention (Fr.)	50'000	50'000	50'000

#### Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)

La CVC accorde une caution aux entreprises des arts et des métiers qui souhaitent lancer un projet de développement de leurs activités. Afin de rendre accessible cette prestation à la plus grande partie des PME potentiellement intéressées, la promotion économique cantonale assume une partie du financement des frais administratifs de la coopérative en versant une aide financière annuelle représentant environ 12% du budget de la CVC.

Résultats	2006	2005	2004
Nombre de demandes	143	124	176
Nombre de cautions accordées	78	76	92
Nombre d'emplois concernés	373	...	...
Montant total des nouvelles cautions	5'627'500	5'803'500	7'372'125
Engagements en cours - nombre	378	388	425
Engagements en cours - montant	19'830'797	20'946'635	23'478'454
Montant de la subvention (Fr.)	180'000	180'000	180'000



## PROMOTION ÉCONOMIQUE

### ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

#### Genilem

Genilem vise à favoriser la création d'entreprises innovantes, stimuler l'entrepreneuriat et ainsi diminuer le taux d'échec des nouvelles entreprises. Il s'emploie à densifier le tissu socio-économique et à créer de nouveaux emplois durables dans les entreprises accompagnées. L'aide financière du SELT représente environ 20% du budget de Genilem.

Les 16 entreprises vaudoises actuellement accompagnées bénéficient d'un suivi gratuit pendant trois ans (visites mensuelles ou bimensuelles). Outre les entreprises rencontrées (130 entreprises ont pu bénéficier d'au minimum un rendez-vous et d'un premier diagnostic de leur projet), 60 entreprises ont participé aux formations proposées par Genilem, sur les thèmes de la création d'entreprises et de la technique de vente.

La formation «création d'entreprises» sera dès mars 2007 partiellement informatisée grâce à une plate-forme de e-learning co-financée par le SELT.

Résultats	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises bénéficiaires du programme «Avant-crédation»	130	139	...
Nombre d'entreprises suivies...	16	14	16
...nombre d'emplois concernés	61	51	...
Nbre d'entreprises sélectionnées durant l'année	5	5	8
Montant de la subvention (Fr.)	230'000	230'000	230'000

#### Parc scientifique d'Ecublens (PSE)

Dans le cadre de sa mission, le PSE fournit aux start-up et PME high-tech des prestations de coaching et de conseils en matière:

- d'orientation stratégique de l'entreprise et établissement d'un business plan

- de développement commercial et de recherche de financement
- de négociation de contrats
- de médiation.

Le SELT soutient financièrement cette activité en versant une subvention proportionnelle au nombre d'entreprises coachées (maximum Fr. 75'000.-).

Résultats	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises orientées	56	39	39
Nombre d'entreprises coachées	11	8	8
Nombre d'emplois concernés (orientation et coaching)	160	134	102
Montant de la subvention (Fr.)	75'000	70'000	75'000

### TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET SOUTIEN À L'INNOVATION

#### Association vaudoise pour la promotion des innovations et des technologies (AIT)

L'AIT a pour objectif principal de favoriser le transfert de technologies en améliorant la collaboration entre l'économie, en particulier les petites et moyennes entreprises, les écoles et l'Etat de Vaud. L'AIT opère de manière proactive: son chargé de mission va à la rencontre des entreprises afin d'identifier leurs besoins, les conseiller et les aiguiller. L'AIT a ainsi rencontré 65 entreprises en 2006.

L'intégration de l'AIT dans les locaux du SELT, fin 2005, a permis une meilleure coordination et une amélioration de gestion des «dossiers entreprises» des deux entités. Ce gain d'efficacité s'est directement répercuté dans les résultats relatifs au nombre de projets mis en place par l'AIT et le nombre de mises en relation avec des partenaires de la promotion économique. L'aide financière versée par le SELT représente près de 90% du budget annuel de l'association.



Résultats	2006	2005	2004
Nombre de visites d'entreprises	65	62	69
Nombre de besoins exprimés par les entreprises	45	35	41
Nombre de projets mis en place, initiés par l'AIT (sans le réseau CCSO) <sup>1</sup>	14	7	1
Total des emplois dans les entreprises concernées par les projets initiés par l'AIT (sans le réseau CCSO)	304	52	16
Nombre de mise en relation	42	25	31
Montant de la subvention (Fr.)	220'000	220'000	220'000

<sup>1</sup>CCSO - Centre CIM de Suisse Occidentale

## MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE TERRAINS (INCUBATEURS ET PARCS TECHNOLOGIQUES)

### Parc Scientifique d'Ecublens (PSE)

En plus de ses activités de coaching, le PSE développe et loue des locaux sur le site de l'EPFL pour l'hébergement d'antennes d'entreprises, de start-up, de spin-off ou de prestataires de services pour les entreprises.

Le SELT soutient également cette activité et s'est porté deux fois cautions pour la construction des PSE A et B. Au 31.12.06, le solde des cautions est de Frs 800'000.-. En outre, un prêt sans intérêts de 3 millions de francs, toujours en cours, accordé par la politique des pôles de développement, a permis une partie du financement du PSE-C.

Résultats	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises sur le site (au 31.12)	91	95	98
dont des start-up	63	64	71
Nombre d'emplois	env. 500	470	400

### Parc scientifique et technologique d'Yverdon (PST)

Le PST offre des terrains équipés au développement d'entreprises actives dans les technologies à haute valeur ajoutée. La société Y-Parc SA est mandatée par les propriétaires des terrains (canton, commune, ECA) pour la promotion du site.

De plus, la société Y-Parc SA offre un soutien aux entreprises pour des activités relevant du management, plus particulièrement l'initiation de projets, le suivi des implantations, l'intégration et le développement d'entreprises sur le site, le développement et le maintien d'un réseau de relation. L'aide financière du SELT concerne les activités de soutien.

Le PST a connu une évolution très positive en 2006 avec une augmentation de plus de 18% du nombre d'entreprises actives sur le site. Le premier bâtiment H-Tech est occupé à 86%. Le H-Tech 2 a trouvé un premier acheteur pour plus de 40% de la surface du bâtiment. La construction débutera en février 2007.

Résultats	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises sur le site	102	86	79
Nombre d'emplois	1'130	918	765
Subventions du SELT (Fr.)	200'000	240'000	240'000

### Biopôle

La société Biopôle SA est en charge de la valorisation, de la commercialisation et de la gestion du parc technologique du Biopôle situé à proximité de centres d'excellence mondialement reconnus (UNIL / CHUV / EPFL). Avec ses 80'000 m<sup>2</sup> de terrain, ce site est particulièrement attractif pour toute société désireuse de s'implanter en Suisse pour y placer un centre de R&D, une tête de pont européenne, ou toute structure découlant d'une forte expansion. Pour le démarrage de ce projet le SELT a versé, en 2006, une aide à fonds perdu de Frs 243'000.-. Le premier résultat concret est le dépôt d'une demande de permis, par des investisseurs privés, pour la construction du 1er bâtiment phare de 4'500 m<sup>2</sup>. L'ouverture est prévue pour 2008.



## PROMOTION ÉCONOMIQUE

### PROMOTION DES SECTEURS STRATEGIQUES ET INTERNATIONALISATION DES PME ET START-UP

Dans le but de soutenir le développement de nouvelles activités dans les différents secteurs stratégiques définis par le Conseil d'Etat, le SELT a mis en place une politique de soutien à l'internationalisation des entreprises et de promotion des industries et des technologies se déclinant en **quatre programmes distincts** :

1. aides directes aux entreprises pour leur participation à des salons et conventions d'affaires à l'étranger
2. soutien aux organismes de promotion sectorielle ou régionale qui organisent une participation collective d'entreprises à des salons ou conventions d'affaires en Suisse ou à l'étranger
3. soutien à l'organisation de salons, congrès ou conventions d'affaires sur territoire vaudois
4. soutien au développement de plates-formes thématiques de promotion en fonction des secteurs stratégiques prioritaires. Ce programme est le plus souvent coordonné à l'échelle intercantonale. Il s'agit-là d'une véritable politique de promotion régionale de «clusters» afin de promouvoir la Suisse occidentale en tant que pôle de compétences dans les secteurs stratégiques.

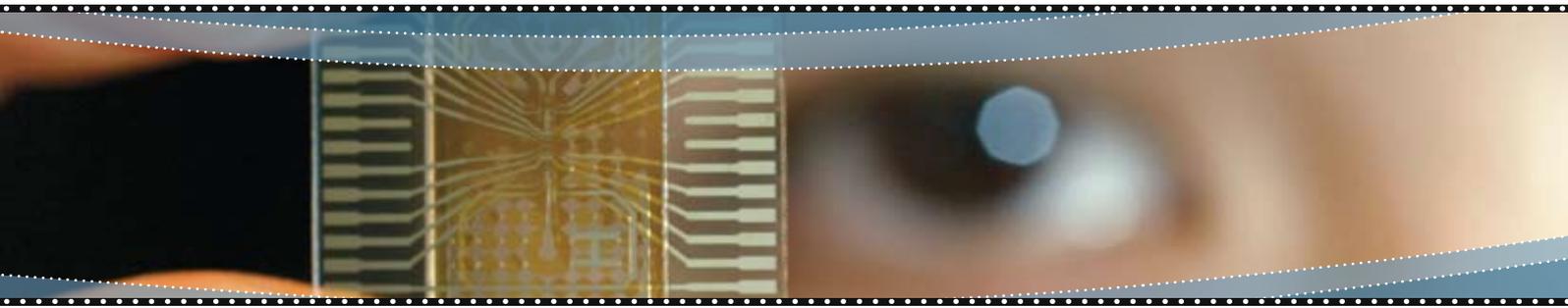
### SCIENCES DE LA VIE

La majorité des actions de promotion de ce secteur a été réalisée dans le cadre des activités de BioAlps ([www.bioalps.org](http://www.bioalps.org)), association regroupant cinq cantons de Suisse occidentale et onze institutions de recherche. Sa présidence et son secrétariat général sont assurés par le SELT, en étroite collaboration avec l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI).

SCIENCES DE LA VIE	
Programmes	Résultats 2006
1. <b>Aides directes aux entreprises</b>	12 entreprises ont participé individuellement à des salons à l'étranger avec le soutien du SELT
2. <b>Soutien aux organismes de promotion sectorielle ou régionale</b>	18 participations d'entreprises vaudoises à 6 salons dans le cadre du programme de BioAlps
3. <b>Evénements soutenus dans la région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BioSquare (recherche de partenariats pour les PME &amp; start-up du domaine)</li> <li>• European BioAlpine Convention (lancement de cette conférence scientifique et bourse technologique transfrontalière)</li> <li>• BioData (recherche de financement pour les PME &amp; Start-up)</li> <li>• Nanotech Montreux (conférence scientifique dans les micro et nanotechnologies pour des applications dans les biosciences)</li> <li>• BioAlps Networking Day @ Sero Biotech Center</li> </ul>
4. <b>Plate-forme de promotion sectorielle: BioAlps</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation du site Internet (264'000 visiteurs)</li> <li>• Lancement d'une Newsletter en partenariat avec l'AGEFI</li> <li>• Pérennisation de la brochure de promotion des sciences de la vie en collaboration avec l'AGEFI</li> </ul>

En 2006, il est a relevé les nouvelles réalisations suivantes :

- un accord de partenariat entre BioAlps, l'Adebag (Grenoble/Rhône-Alpes) et le BioIndustry Park (Turin/Piémont) pour la création d'un BioCluster Transalpin. Le premier résultat de ce partenariat a été l'organisation de la European BioAlpine Convention à Grenoble en octobre. Organisée sur le thème des neurosciences, cette première édition fut une très belle réussite : 230 personnes venues principalement des trois régions organisatrices, mais également de l'Europe entière y ont participé, plus de 200 rendez-vous d'affaires ont été organisés au cours de la convention, permettant notamment aux porteurs de projets d'échanger avec les industriels et de nouer des partenariats stratégiques.



- la collaboration entre BioAlps et Merck-Serono pour le lancement de la première édition du BioAlps Networking Day. Cette manifestation a pour objectif de promouvoir les contacts et relations d'affaires entre les entreprises et les start-up de Suisse occidentale. La thématique choisie pour cette première édition était: «De la molécule au lancement sur le marché: les choix stratégiques».

## MICROTECHNIQUES

Le SELT a été très actif dans le développement et la consolidation de la plate-forme de promotion de l'industrie microtechnique de la région (MicroTech Industry). Cette plate-forme offre la possibilité aux entreprises de se mettre en valeur:

- au travers d'un programme de participations à des salons en Suisse et à l'étranger
- sur son portail Internet ([www.microtech-industry.ch](http://www.microtech-industry.ch)).

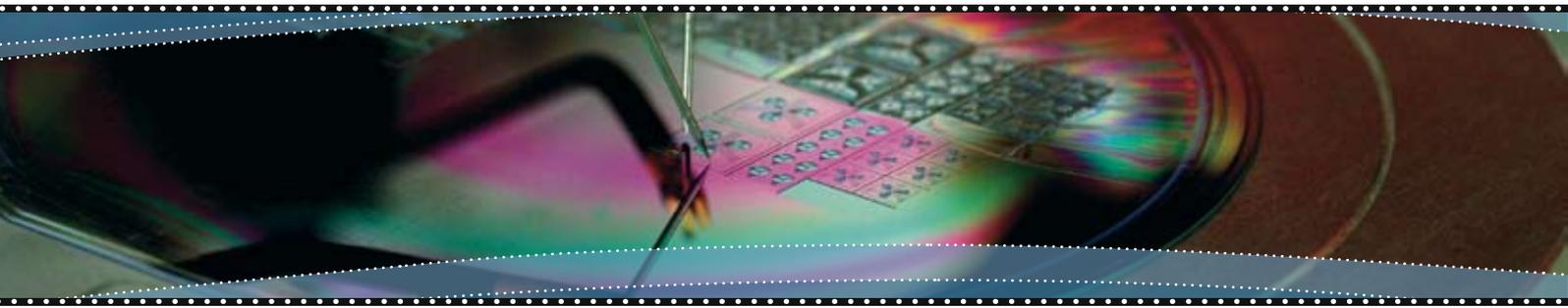
Ce portail repose sur un moteur de recherche puissant, de nouvelle génération, et fonctionnant sur le principe de «Google». Ce moteur recherche les informations directement dans les sites Internet de **750 entreprises et institutions référencées**.

Hormis les aides directes, le SELT a engagé Frs 239'500.- dans la promotion de ce secteur.

MICROTECHNIQUES	
Programmes	Résultats 2006
1. Aides directes aux entreprises	14 entreprises ont participé individuellement à des salons à l'étranger
2. Soutien aux organismes de promotion sectorielle ou régionale	38 participations d'entreprises vaudoises à 8 salons dans le cadre du programme MicroTech Industry
3. Evénements soutenus dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement Professionnel Horlogerie Joaillerie (EPHJ) à Lausanne</li> <li>• Forum MicroTech Industry à Yverdon</li> </ul>
4. Plate-forme de promotion sectorielle: MicroTech Industry	Consolidation du portail Internet (environ 156'000 visiteurs)

En 2006, il est a relevé les nouvelles réalisations suivantes:

- collaboration avec Y-Parc pour l'organisation du Forum MicroTech Industry 2006. Cette manifestation sur le thème Industrie microtechnique: les partenariats qui marchent, avait comme objectif la rencontre des entreprises de la microtechnique romande. Plus d'une centaine d'industriels se sont retrouvés pour diverses conférences et ateliers de travail sur différents modèles de partenariats. Ce forum a été une réussite de l'avis de plus de 90% des participants
- organisation d'une présence d'entreprises à Medtec Stuttgart (4 entreprises vaudoises) et Eletronica à Munich (5 entreprises vaudoises).



## PROMOTION ÉCONOMIQUE

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Dans ce domaine le SELT collabore avec trois partenaires: l'OPI (Office de promotion des industries et des technologies), le GRI (Groupement romand de l'informatique) et plus particulièrement SwissMedia.

SwissMedia, basé à Vevey, est un organisme de soutien aux entreprises et organisations pour le développement de l'entrepreneuriat et la formation dans le domaine des technologies de l'information, de la communication (TIC) et du multimédia.

Sur le plan opérationnel, il vise plus particulièrement les objectifs suivants:

- mettre en place des structures d'incubation pour la création d'entreprises dans le domaine des TIC
- renforcer la promotion des entreprises du secteur des TIC et du multimédia
- organiser la participation d'entreprises à des salons, séminaires et congrès en Suisse comme à l'étranger.

Actuellement deux incubateurs de Swiss Media sont opérationnels: un à Vevey avec 21 entreprises et l'autre à Lausanne avec 9 entreprises.

Hormis les aides directes à cinq entreprises, le SELT a engagé Frs 155'000.- dans le soutien à la promotion de ce secteur.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
Programmes	Résultats 2006
<b>1. Aides directes aux entreprises</b>	8 entreprises ont participé individuellement à des salons à l'étranger
<b>2. Soutien aux organismes de promotion sectorielle ou régionale</b>	10 entreprises vaudoises ont participé au salon Inforum et à Gastronomica (dans le cadre de SwissMedia) 2 entreprises vaudoises ont participé au MED-IT (en collaboration avec l'OPI)
<b>3. Événements soutenus dans la région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MPEG Swiss Meeting - Convention d'affaires, à Montreux</li> <li>• INFORUM, le salon des TIC organisé par l'OPI à Genève</li> </ul>
<b>4. Plate-forme de promotion sectorielle</b>	Jusqu'à ce jour la plate-forme de promotion sectorielle utilisée est celle de SwissMedia. Un accord entre les cantons de Suisse occidentale a été trouvé pour la création d'une plate-forme de promotion dans ce secteur.



## AGRO ALIMENTAIRE

Actuellement, aucun programme spécifique de promotion coordonné n'a été mis en place pour valoriser les compétences de notre canton dans ce secteur. Cependant, des actions ciblées sont conduites :

- La promotion économique soutient la plate-forme **Art de vivre**. Celle-ci a pour objectif, en partenariat avec l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV), l'Office des vins vaudois et Prometerre, d'assurer la promotion des produits de l'économie agricole vaudoise sur la scène romande, confédérale et internationale. En 2006, avec l'appui du SELT, Art de Vivre a participé aux salons suivants: **Swissexpo à Lausanne, Züspa à Zurich, le Salon international de l'agriculture à Paris, la Fête de la communication à Genève et la Foire BEA à Berne**. En outre, Art de Vivre a pu promouvoir ses produits lors des **Championnats du monde de triathlon** à Lausanne et la **journée vaudoise du Ballenberg**.

Le SELT a, en 2006, employé Frs 287'000.-, pour le soutien à la promotion de ce secteur.

## TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2005, le SELT s'est engagé à soutenir activement le domaine des technologies liées à l'environnement. Cette volonté s'inscrit dans le cadre de la création d'un Technopôle à Orbe et de la mise en place d'un programme spécifique de promotion des compétences régionales du domaine. Ce programme est soutenu et piloté par l'Association pour le Développement du Nord vaudois (ADNV) en collaboration avec la société Granit.

Depuis plusieurs années, Le SELT soutient le symposium «Swiss Environmental Solutions For Emerging Countries (SESEC)». Cette manifestation, organisée sur 3 jours, a pour objectif la mise en réseau de compétences suisses publiques et privées par la création de consortiums et de groupes de projets visant à répondre aux demandes et aux besoins des clients internationaux. Grâce à cet événement 20 projets de consortiums sont en traitement et 2 ont été finalisés.

Dans ce domaine, le SELT a également soutenu Energytech, le 1er salon des énergies renouvelables et technologies de l'environnement.

Les chefs de service de la CDEP-SO ont décidé de confier la responsabilité au SELT d'élaborer un projet de plate-forme intercantonal de promotion sectorielle.

En 2006, le SELT a engagé Frs 185'000.- pour le soutien à la promotion de ce secteur.



## PROMOTION ÉCONOMIQUE

---

### COLLABORATION INTERCANTONALE (CDEP-SO)

Dans le cadre de la conférence des Chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO), différentes actions communes de promotion sont menées.

### PROMOTION SECTORIELLE

La CDEP-SO a établi un programme de promotion sectorielle visant la promotion, en Suisse et à l'étranger, de l'image technologique de la région, de ses Hautes Ecoles et de son tissu économique. La plate-forme sectorielle de promotion la plus aboutie au niveau intercantonal est BioAlps (sciences de la vie). Ses différentes actions opérationnelles sont décrites au chapitre précédent.

#### Actions

- validation d'un schéma d'organisation et de gouvernance ainsi que d'une clé de répartition pour le financement des plates-formes sectorielles de promotion
- réalisation d'une étude pour le lancement d'une plate-forme intercantonale de promotion dans le domaine des technologies de l'information et des communications
- réalisation d'une évaluation du projet de création d'une centrale romande de cautionnement, dans le cadre du projet de loi fédérale sur les aides financières aux organisations de cautionnement des arts et métiers.

### PROMOTION DE L'IMAGE

En décembre 2005, la CDEP-SO annonçait la création d'une marque commune pour la promotion internationale de la Suisse romande: **GateWest Switzerland - Geneva Business Region.**

#### Actions

- ouverture du site Internet de GateWest Switzerland ([www.gatewestswitzerland.org](http://www.gatewestswitzerland.org))
- partenariat avec Alinghi (Alinghi-GateWest Switzerland)  
Ce projet est ancré sur les valeurs communes entre la Suisse romande et le Team Alinghi (excellence dans les affaires, les technologies, la formation et le cadre de vie) et reposant sur la réciprocité des actions de valorisation et de communication entre Valence, ville d'accueil de l'America's Cup, et la Suisse romande. Une manifestation a notamment été organisée avec le Team Alinghi à Genève du 13 au 17 septembre 2006 dans le cadre de l'Alinghi Roadshow.



## IMPLANTATION D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises étrangères est principalement du ressort du Development Economic Western Switzerland (DEWS), relayé dans le canton par le DEV. Les objectifs du DEWS visent le développement exogène par la prospection d'entreprises de marchés étrangers et l'entretien d'un réseau de partenaires financiers, industriels et scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Le DEV est chargé d'accompagner les entreprises désireuses de s'implanter dans le canton. Ses prestations sont de nature très diversifiées comme la recherche de locaux ou de terrains, l'obtention de permis de travail, les questions fiscales, la mise en relation d'affaires, ainsi que la recherche de partenariats.

Des entreprises s'implantent également via d'autres canaux tels que les communautés d'intérêts, les fiduciaires, les cabinets de conseils ou d'avocats.

Implantations	2006	2005	2004
Nombre d'implantations	37	70	90
Nombre d'emplois créés lors de l'année d'implantation	40	451	341
Nombre d'emplois prévus à 5 ans par les entreprises implantées durant l'année	728	1193	1721

En 2006, le DEV, les communautés d'intérêt et le SELT ont accompagné les implantations de :

**37 nouvelles entreprises, dont les prévisions d'emplois à cinq ans se montent à plus de 700.**

Ces résultats quelque peu en deçà des années précédentes s'expliquent par deux éléments principaux :

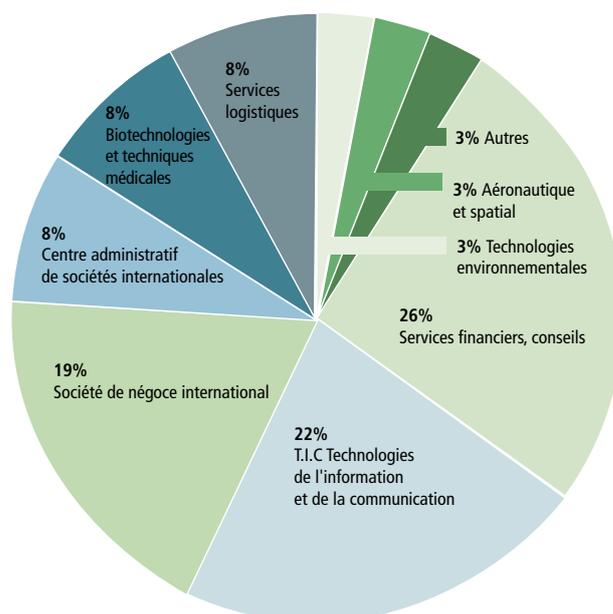
- la restructuration de DEWS, organisme de prospection à l'étranger

- la bonne conjoncture, situation qui, historiquement, attire moins de nouvelles implantations. Toutefois les projets sont généralement d'une plus grande envergure.

En 2006, les entreprises implantées sont principalement originaires d'Europe (71%) ou d'Amérique du Nord (24%). Plus précisément de France (12 entreprises) et des Etats-Unis (8).

A l'instar des années précédentes, la majorité des entreprises se sont localisées sur l'arc lémanique. Relevons toutefois l'implantation d'un atelier de réparation et fabrication de compresseurs de climatisation pour véhicules à moteur terrestres ainsi que toutes pièces détachées pour air conditionné automobile à Vallorbe. Les perspectives d'emplois, dans le canton de Vaud, à cinq ans se montent à près de 45.

Ces entreprises sont principalement actives dans les secteurs privilégiés par le canton de Vaud, telles que les technologies de l'information et de communication (26%) et les biotechnologies et technologies médicales (8%) :





## PROMOTION ÉCONOMIQUE

---

De manière générale, si le nombre de projets est quantitativement inférieur, le niveau qualitatif est excellent. Ces quelques exemples sont révélateurs du potentiel des entreprises implantées :

- La société américaine **Intentional Software International Sàrl**, fondée par l'un des créateurs des applications Word et Excel, active dans le développement de techniques de programmation de logiciels, a établi au PSE un centre international pour ses activités hors Etats-Unis. Cette société prévoit de nombreuses collaborations avec l'EPFL et la création de 30 emplois à 5 ans
- l'un des principaux constructeurs automobiles au monde, **Nissan International SA**, a décidé d'établir à Rolle en 2006 un quartier général visant à gérer l'introduction de sa marque de prestige «Infiniti» en Europe. Cette entité aura à terme la responsabilité du marché mondial de cette marque et devrait regrouper également d'autres activités du groupe. La société prévoit la création de près de 100 emplois au cours des cinq premières années d'activités. L'inauguration du site est prévue pour 2007
- le groupe industriel américain, **Parker Hannifin Europe**, actif dans le développement et la fabrication de composants et de systèmes de mouvement et contrôle a décidé d'implanter son siège européen à Etoy sur une parcelle de 44'000 m<sup>2</sup> qu'elle a récemment acquise. La société y construira son siège et prévoit de créer plus une centaine d'emplois à cinq ans.
- **PPG Industries**, l'un des leaders industriels mondiaux de la fabrication de peinture pour l'industrie des transports et du verre, a inauguré son quartier général européen en novembre dernier à Rolle. La société occupe aujourd'hui 60 personnes. Son impact économique mensuel représente, à titre d'exemple: 200'000 francs de frais de fonctionnement, 200 billets d'avion, 100 nuitées d'hôtel et plus de 100 courses de taxi
- **Marvel Technologies** a racheté le quartier général de la société UCAR à Etoy pour y installer son siège européen et un centre de recherche. Cette société est l'un des principaux fabricants mondial de semi-conducteurs et des circuits intégrés de hautes performances. Elle prévoit l'engagement à terme de 120 personnes.

## SUIVI DES ENTREPRISES

Les entreprises implantées entre 2003 et 2005 ont créé, en 2006, 240 emplois supplémentaires. En outre, différents éléments sont à relever :

- **Ferring Pharmaceuticals**, pionnier et leader mondial de la synthèse industrielle de peptides, a inauguré en juillet son nouveau site de production ainsi que son siège administratif situés à Saint-Prex. La société a investi plus de 130 millions de francs dans ce projet et d'ici 2008, elle aura créé plus de 350 postes de travail



## TOURISME

---

### MISSIONS

- faciliter le financement d'installations
- coordonner les organismes en charge de la promotion touristique.

### ORGANISATION

Au sein de l'administration cantonale, le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) est responsable de la politique d'appui à l'économie touristique. Il travaille en étroite collaboration avec différents partenaires :

- **l'Office du Tourisme du canton de Vaud (OTV)**  
Le Canton de Vaud a délégué à l'OTV la promotion touristique de son territoire, ainsi que la coordination des activités des offices de tourisme locaux
- **le Conseil du tourisme**  
Dans le domaine de la politique touristique, le canton est appuyé dans ses missions par le Conseil du tourisme, collège d'experts qui assure l'analyse des dossiers transmis par les associations régionales
- **la Commission du secteur hôtelier vaudois**  
La commission se détermine sur toute question importante concernant l'hôtellerie et donne un préavis au canton en matière de contributions financières aux établissements hôteliers
- **les associations régionales**  
La politique touristique soutient des projets cohérents avec les stratégies élaborées par les associations régionales de développement économique.

### PRESTATIONS

- **aux projets touristiques**  
Par le biais du Fonds d'équipement touristique (FET), l'Etat peut accorder des aides à l'investissement sous la forme de prêts sans intérêts et de contributions à fonds perdu

- **à l'hôtellerie**

Il s'agit d'une aide directe non remboursable qui permet d'alléger le poids que représentent les intérêts dus à la banque pour le crédit qu'elle a accordé. Les aides financières sont accordées à des projets d'infrastructures utilisées de manière prépondérante par les hôtes du canton (sous conditions).

### PUBLIC-CIBLE

Communes, collectivités publiques, corporations de droit privés et particuliers.

### AIDES ACCORDEES EN 2006

Les engagements (**6 décisions**) pris par le FET en 2006 se montent à près de **12 millions de francs**, ce qui a eu pour effet de favoriser le démarrage de projets pour un montant devisé à plus de **39 millions de francs**. Les engagements sont principalement liés à des projets de développement de transports touristiques et à l'enneigement mécanique (95%).

### ACTIONS 2006

En 2006, le Conseil d'Etat a chargé un groupe de travail d'élaborer les axes stratégiques d'intervention dans le domaine touristique, branche prioritaire de développement économique cantonal. A ce titre, et en regard du projet de loi sur l'appui au développement économique qui intégrera le tourisme et permettra d'abroger l'actuelle loi sur le tourisme, l'OTV sera chargé de nouvelles missions de coordination.



## DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

---

### MISSIONS

Favoriser le développement économique des territoires ruraux et de montagne : sous réserve de stratégies élaborées par les associations régionales, des aides financières peuvent être accordées à des projets favorisant la création de valeur ajoutée.

### ORGANISATION

Neufs associations régionales sont responsables de la mise en œuvre de leur programme de développement régional, de l'appui aux porteurs de projets, de la sélection, après analyse, des projets présentés au canton pour un cofinancement. Elles œuvrent dans le cadre d'une enveloppe financière mise à leur disposition par le canton ou la Confédération.

### PRESTATIONS

Prêts sans intérêts accordés pour des projets ayant un impact direct sur le développement économique des régions rurales et de montagne.

### AIDES ACCORDÉES ET PROJETS 2006

En 2006, par le biais de la politique régionale, **21 projets** (26 décisions), représentant **64 millions de francs d'investissements**, ont obtenu des prêts LIM cantonaux et fédéraux ou LDER à hauteur de 18.5 millions de francs.

Les projets présentés par les régions rurales en matière de développement économique sont en diminution. La construction du télésiège de la Dôle est le plus important projet soutenu cette année par le biais de la LDER. Cette installation a fait l'objet d'une solidarité de la part des communes du district de Nyon puisque ces dernières assument conjointement le cautionnement du prêt LDER cantonal.

Les régions de montagne ont proposé au canton des projets dans les domaines suivants :

- le Chablais et le Pays d'Enhaut ont centré leurs efforts sur le tourisme avec la poursuite de la mise en place de la stratégie définie en 2003 pour les remontées mécaniques et l'appui à des projets de diversification touristique quatre saisons ; ces projets ont été soutenus conjointement par la LIM et le fonds d'équipement touristique (FET)
- la Région du Nord vaudois a ciblé son soutien à des infrastructures sportives avec notamment la modernisation des ports de Grandson et Yvonand et la création de la piscine couverte d'Yverdon
- la Vallée de Joux a soutenu la création de structures d'accueil de groupes du Centre sportif et le développement de son offre touristique estivale avec la réalisation de sentiers pédestres le long des lacs.



## PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

---

### MISSIONS

- anticiper les procédures administratives et réglementaires nécessaires
- participer à la planification et au financement des équipements des pôles
- faciliter l'implantation d'entreprises sur des sites appropriés
- coordonner la politique de promotion des pôles de développement avec la promotion économique vaudoise
- animer le réseau des organismes de gestion des pôles de développement
- accompagner les projets immobiliers d'envergure.

### ORGANISATION

Au sein de l'administration cantonale, le SELT et le Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) sont responsables de la politique des pôles de développement économique (PPDE). Ces deux services sont organisés au sein du **Groupe opérationnel des Pôles**, soutenu au niveau des chefs de services et de Départements par le **Bureau exécutif des Pôles**. Ils travaillent en étroite collaboration avec différents partenaires :

- **les organismes de gestion**

Les organismes de gestion sont les acteurs principaux de la politique des pôles de développement. Ils assument la conduite opérationnelle de cette politique dans les périmètres identifiés. Ces organismes sont généralement composés d'un représentant de l'association régionale, d'un représentant de la commune territoriale, de représentants du SELT et du SAT, de représentants des propriétaires terriens, ainsi que d'un membre du DEV. La coordination avec la structure de promotion économique cantonale est assurée via le secrétaire régional, le représentant du DEV et le représentant du SELT

- **les associations régionales**

Les associations régionales et leurs secrétaires, jouent un rôle primordial dans la PPDE en inscrivant le développement des pôles dans une stratégie régionale de croissance. La coordination entre la PPDE et les programmes de développement élaborés par les associations régionales est ainsi déterminante

- **les communes**

La politique des pôles émane de la volonté communale de développer de manière renforcée certains périmètres définis et cohérents. Les représentants communaux (municipaux délégués au autres) assument généralement la présidence des organismes de gestion

- **le Comité cantonal des pôles (CCP)**

Le CCP est un organe consultatif offrant un appui stratégique à l'élaboration de la politique des pôles. Dans le cadre de la 2ème évaluation de la PPDE, une réorganisation de cet organe a été proposée.

D'autres partenaires institutionnels participent à la mise en œuvre de la PPDE, notamment au niveau de la promotion économique, ainsi que de certains services de l'administration cantonale vaudoise, en particulier le Service de la mobilité et le Service de l'environnement et de l'énergie.

### PRESTATIONS FINANCIÈRES

- Prêts sans intérêt pour l'équipement des terrains
- Aides financières à fonds perdu pour les études d'aménagement et des projets de promotion.

### PUBLIC-CIBLE

- Organismes de gestion, communes, collectivités publiques, corporations de droits privés et particuliers.



## PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

### AIDES ACCORDÉES EN 2006

Résultats	2006	2005	2004
Nombre de décisions de subventions	12	20	14
Montant relatifs à ces décisions	784'347	956'438 <sup>1</sup>	758'857
Nombre de prêts accordés	0	0	2
Montant des prêts accordés	0	0	10'000'000

<sup>1</sup>En plus de ces subventions, un prêt accordé (2'127'812) a été exceptionnellement transformé en contribution financière à fonds perdu

L'année 2006 a été une année remarquable. Elle a vu ainsi de nombreux dossiers, en préparation depuis parfois plusieurs années, se concrétiser. De plus, de nouveaux dossiers ont fait des avancées significatives, augurant ainsi des réalisations effectives dans un avenir proche. A titre d'exemple on peut mentionner les dossiers suivants :

### PROJETS IMMOBILIERS

- Pôle d'Aclens/Vufflens la Ville: mise en service de la centrale de distribution de la COOP, après plusieurs mois de travaux. En outre, sur ce même pôle, la société Galliker, plus grand transporteur de Suisse, a décidé d'implanter son nouveau centre de logistique.
- Pôle d'Eclépens: démarrage des travaux de la nouvelle centrale de tri postal courrier, ceci dans le cadre de la réorganisation nationale de la distribution du courrier par la Poste (Projet REMA).
- Pôle d'Avenches: décision de Nespresso d'y ériger sa seconde usine de production et son centre de distribution. Il s'agit là d'un investissement majeur pour toute la région broyarde et pour le Canton de Vaud
- Pôle Vennes: la construction des plates-formes du parc technologique du Biopôle avec les terres d'excavation du M2 permet de préparer ce terrain à l'accueil de bâtiments dans d'excellentes conditions. Le premier bâtiment d'accueil d'entreprises, dit bâtiment phare, a été mis à l'enquête à la fin de l'année par la société Biopôle SA
- Pôle de Rolle: début des travaux du futur Rolle Business Center, complexe permettant d'offrir 30'000 m<sup>2</sup> de surfaces administratives. Ces bureaux permettront d'accueillir notamment le siège européen de Nissan International SA, ainsi que de nombreuses autres entreprises.



## PLANIFICATION ET APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Agglomération Lausanne-Morges: la collaboration avec le bureau du Schéma directeur de l'Ouest Lausannois a été poursuivie. L'année 2006 a été marquée dans ce périmètre par la participation à de nombreux groupes de travail liés à l'élaboration du projet d'agglomération Lausanne-Morges. Ce projet constitue à terme le document-cadre qui permettra de fixer de manière stabilisée les conditions de développement pour l'ensemble de l'agglomération
- Pôle du district de Nyon: le groupe opérationnel a participé à de nombreuses planifications stratégiques permettant là aussi de stabiliser les conditions de développement dans ce district présentant la plus grande croissance démographique de Suisse
- Pôle d'Avenches: constitution du Comité de pilotage Aveni Bois, en vue de la création d'un pôle d'excellence en matière de traitement du bois feuillu, matière première abondamment disponible dans nos régions et notablement sous-exploitée. Ce projet est soutenu par la Confédération
- Pôle Chablais: l'organisme de gestion a travaillé principalement à la mise en œuvre des «Lignes directrices et schéma d'organisation spatiale du Pôle de développement du Chablais vaudois»
- Aéroport (Payerne): malgré la complexité des rapports avec les instances fédérales, signalons l'aboutissement de deux documents fondamentaux qui ont rencontré l'acceptation de toutes les parties:
  - le protocole d'accord du PSIA (Plan sectoriel des infrastructures aéronautiques),
  - la convention entre Armasuisse (propriétaire) et la COREB (exploitant civil) pour l'exploitation de l'aérodrome de Payerne.

Les contacts noués à l'EBACE (European Business Aviation Convention) ont apporté les premiers résultats. Des projets d'implantation se concrétisent et une campagne de prospection et de suivi est en cours aux USA.

En outre, le projet **Solar Impulse** devrait se développer sur ce site, permettant ainsi à ce pôle de se positionner de manière déterminée sur un secteur d'avenir.

Comme nous le constatons au travers de ces quelques exemples, l'année 2006 a été riche, tant en opérations concrètes qu'en opérations liées à la planification stratégique qui permettront d'accueillir les emplois de demain et d'après-demain.



## LOGEMENT

### MISSIONS

- offrir un soutien administratif en vue de la légalisation de dossiers comprenant une part importante de logements, par la mise en place d'une structure d'accompagnement de projets à disposition des communes et des acteurs privés en concertation avec les services cantonaux
- construire des logements adaptés économiquement aux besoins des ménages disposant d'un revenu modeste; cette action s'inscrit en complémentarité de la politique familiale
- favoriser la création et la transformation de logements dans les régions périphériques, plus particulièrement dans des volumes existants
- maintenir sur le marché immobilier un parc d'appartements à loyer abordable.

### ORGANISATION

L'action en matière de logements est fondée sur la collaboration de l'économie privée, des communes et de l'Etat. Cette politique soutient les projets répondant à un besoin. Dans ce contexte la loi donne comme tâche aux autorités communales de suivre l'évolution de la problématique du logement sur leur territoire, de déterminer en tout temps les besoins non couverts pour les diverses catégories de logements et de prendre les mesures nécessaires.

### PRESTATIONS

Les prestations de la politique du logement s'articulent autour des axes suivants :

- Promotion du logement
- Aides au logement
- Protection du parc

### AIDES ACCORDÉES ET ACTIONS 2006

**Toutes aides confondues, 399 logements ont obtenu un soutien du SELT, par le biais de la loi sur le logement.**

#### AIDES À LA PIERRE

L'aide financière consiste, pendant une certaine période et de manière dégressive, à abaisser les loyers par l'octroi au propriétaire de contributions à fonds perdus. Les aides accordées ont comme effet de diminuer la charge locative de l'ordre de 40%.

**En 2006, par le biais de la loi sur le logement, 284 logements, ont obtenu une aide financière.**

Commune	Nombre logements	Participation VD sur 15 ans	Investissement dans la construction
Bussigny	12	381'096	3'120'000
Le Chenit	19	296'289	4'507'000
Lausanne (2 projets)	84	1'058'685	10'544'000
Montreux (3 projets)	57	1'710'456	15'426'318
Payerne	30	405'363	7'880'000
Rolle	9	241'167	2'410'188
Romanel/Lausanne	27	423'219	5'052'000
Vevey	34	523'224	7'761'000
Yverdon	12	157'758	2'739'000
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>5'197'257</b>	<b>59'439'506</b>



Au 31 décembre 2006 l'aide au logement (aides à la pierre) représente au total :

**8'455 logements dans 308 immeubles, soit 21'800 habitants**

Soit: Frs 11'000'000.- de participation annuelle à l'allègement des loyers via le budget du SELT, et Frs 74'000'000.- de garanties hypothécaires sur l'enveloppe de garanties à disposition du SELT.

## LOGEMENTS EN ZONE PÉRIPHÉRIQUE

Cette action a pour but, en accordant des prêts sans intérêt, de favoriser l'agrandissement ou la création d'habitations.

Un prêt n'est accordé que dans la mesure où les nouvelles charges résultant de l'investissement envisagé apparaissent supportables pour le propriétaire.

**En 2006, 97 logements, ont obtenu un prêt pour un total de Frs 2'152'000.-**

Ces projets représentent un investissement de Frs 13'855'000.- dans le secteur de la construction.

## LOGEMENTS EN RÉGION DE MONTAGNE

Les objectifs de l'aide au logement en région de montagne consistent à améliorer les conditions de logement en faveur des familles et personnes de ressources modestes, à financer des ouvrages simples, à augmenter le confort et la salubrité des logements et à diminuer les risques de dépeuplement des régions de montagne.

**En 2006, 18 logements, ont obtenu une subvention cantonale et fédérale pour un total de Frs 315'000.-**

Ces projets représentent un investissement de Frs 1'660'000.- dans le secteur de la construction.

## PROTECTION DU PARC LOCATIF

235 dossiers ont été déposés dans le cadre de la loi du 4 mars 1985 concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR). Les travaux autorisés ont permis un investissement dans le domaine de la construction de l'ordre de 187 millions de francs.

954 dossiers ont été déposés dans le cadre de la loi concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL).

## ACTIONS 2006

- Dans sa séance du 28 mars 2006, le Grand Conseil a accepté le rapport du Conseil d'Etat sur la politique du logement, l'exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur le logement et la loi sur les améliorations foncières, le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat François Marthaler et la motion Philippe Crottaz ainsi que la réponse à l'interpellation Jacky Gilgen
- le deuxième semestre 2006 a été essentiellement consacré à élaborer les modifications réglementaires ainsi que les nouveaux règlements sur les conditions d'occupation, les prêts en zone périphérique et les prêts favorisant la réalisation de logements protégés
- promotion du logement: L'année 2006 a été consacrée à la mise **en place de la coordination et de la structure d'accompagnement de projets**, à ce stade cette démarche ne peut être quantifiée. Les premières analyses font ressortir qu'en 2006 la construction de nouveaux logements sera en augmentation par rapport à 2005
- la question de l'aide individuelle est actuellement développée dans le cadre d'un projet mené conjointement par le SELT et le Service prévoyance et d'aide sociale (SPAS). Le groupe de travail interdépartemental présentera ces travaux au Conseil d'Etat dans le premier semestre 2007.



## PROJET 2007

---

### LOI SUR L'APPUI AU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Mis en consultation en octobre 2006, un projet de loi sur l'appui au développement économique a été adopté par le Conseil d'Etat en début d'année 2007. Ce projet vise à simplifier, clarifier et coordonner l'action de l'Etat. La réunification des diverses lois ayant trait au développement économique sous une seule base légale a suscité l'approbation de la très grande majorité des organismes consultés.

Ce projet a non seulement été élaboré afin d'adapter les dispositions relatives au développement économique aux besoins actuels mais également afin de rendre compatible la législation vaudoise avec la nouvelle loi fédérale sur la politique régionale.

Le projet de loi sur l'appui au développement économique sera examiné en 2007 par le Grand Conseil et devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2008.

### COMMUNICATION - SITE INTERNET

Ouverture, en mai 2007, du nouveau site Internet de promotion économique ([www.vaud.ch](http://www.vaud.ch)). Ce projet, émanant de l'ensemble des acteurs de promotion touristique (OTV, Lausanne Tourisme, Montreux-Vevey Tourisme, Beaulieu Lausanne, Centre de Congrès Montreux) et économique (DEV, Ville de Lausanne, Associations régionales) du canton de Vaud, est piloté par le SELT. Il a deux principaux objectifs :

- promouvoir le canton de Vaud auprès des entreprises et des visiteurs potentiels, en présentant les atouts du canton
- présenter à la clientèle internationale (entreprises/particuliers/institutions), déjà établie dans le canton, les prestations offertes par l'ensemble des acteurs économiques et touristiques vaudois.

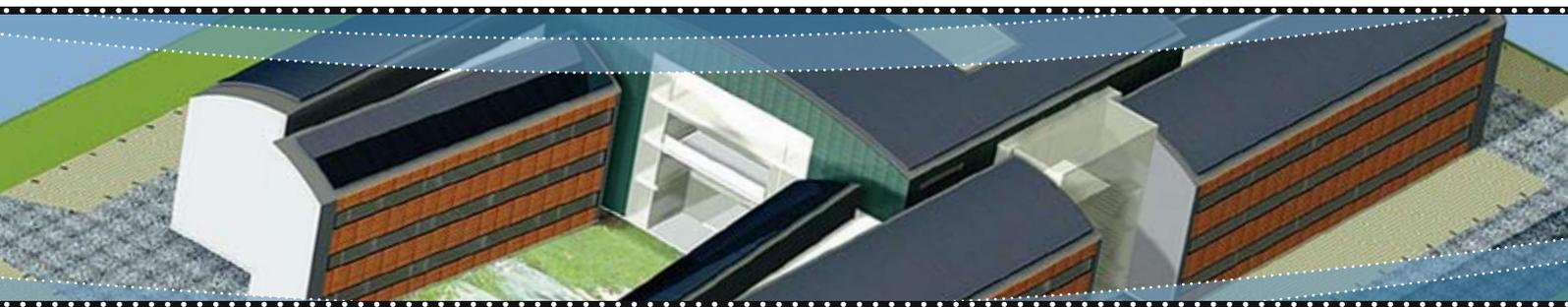
Ce site sera lancé en français, en allemand et en anglais.

### COLLABORATION INTERCANTONALE

- La plate-forme de promotion de microtechnique, MicroTech Industry, sera intégrée à la nouvelle plate-forme intercantonale de promotion des micro et nano technologies, «Mironarc». Ce projet est piloté par le canton de Neuchâtel
- harmonisation de l'ensemble des supports de promotions des plates-formes intercantionales (site Internet et autres supports)
- projet de création d'une centrale romande de cautionnement, dans le cadre du projet de loi fédérale sur les aides financières aux organisations de cautionnement des arts et métiers
- dans le cadre de l'association Alinghi-GateWest Switzerland, différents événements de promotion de la région seront organisés sur la base Alinghi à Valences.

### DÉVELOPPEMENT REGIONAL

Etablissement du programme cantonal de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale fédérale (NPR) pour les années 2008-2011.



## PÔLES DE DEVELOPPEMENT

- Le permis de construire pour l'usine Nespresso à Avenches devrait être délivré au courant du premier semestre 2007, suivi de peu par la mise en service du premier torrificateur. De même, le projet de Lignopôle devra confirmer les espoirs qui ont été mis en lui en réussissant à susciter l'intérêt de scieurs potentiels
- la planification stratégique de la gare de Morges aboutira durant l'année pour permettre la valorisation du très important potentiel identifié par les études en cours
- la signature des différents documents relatifs aux chantiers d'étude du périmètre de l'ouest lausannois devrait permettre de relancer certaines dynamiques. D'importants projets, notamment à proximité des Hautes Ecoles, pourront être relancés: le plan de quartier des Cèdres et le PDL Chavannes sud-est
- la défense des projets d'agglomération, dans lesquels la politique des pôles de développement est présente à différents niveaux, occupera sans doute une énergie importante des acteurs de cette politique, avec comme objectif de positionner les agglomérations vaudoises en bonne place au niveau national.

Ces quelques exemples présentés permettent de souligner le dynamisme de cette politique, qui, tout en soutenant de manière résolue le développement des agglomérations vaudoises, permet aux régions de se positionner chacune avec ses propres pôles de compétence dans des secteurs parfois inattendus, tels que l'aéronautique et les technologies liées à l'environnement.

## LOGEMENT

- Poursuite des réflexions sur la mise en place d'une aide individuelle au logement, dépôt d'un rapport au Conseil d'Etat dans le premier semestre 2007
- élaboration d'un règlement favorisant l'accession à la propriété, pour une mise en application en 2008
- dans le cadre de la promotion du logement et de l'observatoire du logement, dans le premier semestre 2007, organisation d'une rencontre avec les partenaires, les thèmes à discuter restent à définir.



**Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT)**  
Développement économique

Rue Caroline 11, 1014 Lausanne  
Tél. +41 21 316 60 21  
E-mail: [info.selt@vd.ch](mailto:info.selt@vd.ch)  
[www.economie.vd.ch](http://www.economie.vd.ch)